

ge à la vapeur à raison de \$75 chacune et 61 voitures de chemins de fer à raison de \$200, chacune. Approximativement la dépense totale sera de \$14,225.

M. BLAIN : Comment chauffe-t-on ces voitures à l'heure qu'il est ?

L'honorable M. EMMERSON : Au moyen de poêles. Ce crédit suffira à pourvoir toutes les voitures à voyageurs d'appareils de chauffage. Nous nous proposons de le dépenser entièrement et d'achever les travaux au cours du présent exercice.

M. BLAIN : Les travaux sont-ils exécutés à l'entreprise ?

L'honorable M. EMMERSON : Ils sont faits par des artisans dans les ateliers de réparages.

M. HACKETT : Y a-t-il actuellement dans l'île du Prince-Edouard des voitures chauffées au moyen de la vapeur que dégagent les locomotives ?

L'honorable M. EMMERSON : Non.

Pour poser au matériel roulant des crochets d'attelage M.C.B., \$26,500.

L'honorable M. EMMERSON : Pour la pose des crochets d'attelage réglementaires. Nous nous proposons d'en poser à 22 locomotives à raison de \$25 chacune, à 61 voitures à voyageurs, au coût de \$70 chacune et à 413 fourgons à marchandises moyennant une dépense de \$50 pour chacun.

M. SAM. HUGHES : Pour des crochets d'attelage ?

L'honorable M. EMMERSON : Oui.

M. SAM. HUGHES : Combien de voitures de l'Intercolonial n'ont pas ces crochets d'attelage ?

L'honorable M. EMMERSON : Aucune.

M. SAM. HUGHES : Toutes les voitures de l'Intercolonial en ont ?

L'honorable M. EMMERSON : Presque toutes. Il y a un crédit à cette fin dans le budget de cet année. Dix chasse-neige à \$50 chacune et des roues bridées à \$50 chacune, formant le total de \$26,500.

Embranchement de Murray-Harbour et pont de Hillsboro, \$65,000.

M. HACKETT : Le ministre aura-t-il l'obligeance de nous fournir des éclaircissements ?

L'honorable M. EMMERSON : L'an dernier, le parlement a accordé \$1,230,000. On calcule que la dépense s'est élevée à \$580,000 jusqu'au 30 juin 1904. Il reste donc \$650,000 à voter de nouveau. La question a été discutée à fond à la dernière session du parlement, mais je puis répéter les explications, si tel est le désir des membres du comité.

M. EMMERSON.

M. MONK : Je voudrais savoir dans quel état sont les travaux et si ce crédit suffira pour mettre la dernière main à l'entreprise. Je me rappelle la discussion qui eut lieu l'an dernier.

L'honorable M. EMMERSON : Les travaux sont entrepris et on espère les terminer à l'automne. Je crois que la date fixée est le 30 décembre. Les travaux avancent rapidement.

M. MONK : Où en est-on rendu ?

L'honorable M. EMMERSON : Je crois que les travaux de terrassement sont terminés jusqu'à Murray-Harbour.

M. WILSON : Quelle est la longueur totale de la ligne ?

L'honorable M. EMMERSON : Cinquante milles.

M. WILSON : Je voudrais savoir si l'entreprise a été adjugée par soumission et si l'ouvrage est exécuté par un entrepreneur.

L'honorable M. EMMERSON : Oui, la construction d'une partie de la voie a été originairement adjugée par soumission. Plus tard, un malheur empêcha l'adjudicataire, M. McManus, d'exécuter les travaux et on décida de ne pas accepter son offre. Je crois que cette décision a été sage à tous les points de vue. L'entreprise fut adjugée à M. Willard Kitchen, l'un des soumissionnaires. On résolut de lui accorder la construction de la voie entière au prix convenu pour la section de Murray-Harbour et il est à la veille d'achever les travaux. Je crois qu'il est rendu aux six derniers milles et demi.

M. WILSON : J'ignore pourquoi on a mis fin au premier contrat et je me demande aussi pourquoi le gouvernement n'a pas demandé des soumissions pour le parachèvement de l'entreprise, au lieu de l'adjuger privément à un autre entrepreneur.

L'honorable M. EMMERSON : Ce contrat ne fut pas signé avec M. McManus ; on accepta l'autre soumission.

M. SPROULE : Fixait-elle un prix plus haut que la première.

L'honorable M. EMMERSON : Oui.

M. SPROULE : Quelle était la différence ?

L'honorable M. EMMERSON : La différence était minime et on avait raison de ne pas accepter le premier soumissionnaire, vu l'état de sa santé. Des raisons particulières furent invoquées à cette époque et l'autre soumissionnaire fut agréé.

M. WILSON : Le ministre nous apprendra probablement pourquoi il a demandé deux soumissions. S'est-il adressé à deux entrepreneurs ? Comment M. McManus a-t-il été mêlé à cette affaire ?

L'honorable M. EMMERSON : C'était l'un des soumissionnaires.